



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du lundi 23 novembre 2015

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 0.7, Information, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 2.1, 2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 4.1, 4.2, 4.3, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h50.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 0.2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Emile BRIOT (jusqu'au 1.2.2), Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (jusqu'au 2.1), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au 1.1.1), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'au 3.5), Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'au 6.2), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'au 3.1), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 0.5), Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'au 3.1) Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Châucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Claude PREIONI (jusqu'au 6.2) Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'au 2.2) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au 1.1.3) Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE (jusqu'au 5.4) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 1.2.4) Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au 2.2) Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Routelle : M. Daniel CUCHE Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (jusqu'au 5.2) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire-Arcier : M. Charles PERROT Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 0.5) Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Étaient absents :** Besançon : M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Morre : M. Jean-Michel CAYUELA

**Secrétaire de séance :** M. Yoran DELARUE

#### **Procurations de vote :**

**Mandants :** P. BONTEMPS, YM. DAHOUI, M. EL YASSA, O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 7.1), F. GERDIL-DJAOUAT, M. LOYAT (à partir du 3.2), T. MORTON, Y. POUJET, K. ROCHDI, M. ZEHAF (à partir du 3.2), J. LOUISSON (jusqu'au 5.4), JP. MICHAUD (à partir du 5.3).

**Mandataires :** D. SCHAUSS, D. DARD, C. MICHEL, L. CROIZIER (à partir du 7.1), JS. LEUBA, F. PRESSE (à partir du 3.2), D. POISSENOT, P. CURIE, AS. ANDRIANTAVY, A. GHEZALI (à partir du 3.2), P. CORNE (jusqu'au 5.4), J. BAVEREL (à partir du 5.3).

#### **Délibération n°2015/002974**

**Rapport n°0.5 - Modification des conseillers pour représenter la CAGB au sein des associations de la MILO et du PLIE du Grand Besançon**

## **Modification des conseillers pour représenter la CAGB au sein des associations de la MILO et du PLIE du Grand Besançon**

**Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président**

**Commission : Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

### **Résumé :**

Suite à la recomposition du Conseil communautaire, il est nécessaire de procéder à la modification des conseillers pour représenter la CAGB au sein des associations de la MILO et du PLIE du Grand Besançon.

La CAGB est membre de différentes associations, dont la Mission locale (MILO) du bassin d'emploi de Besançon et le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Grand Besançon.

Avec la réduction de l'effectif du Conseil communautaire à 112 sièges, il est nécessaire de procéder à de nouvelles désignations de conseillers pour représenter la CAGB au sein de ces deux associations.

### **I. Représentations de la CAGB**

#### **A/ A la MILO**

La MILO a pour objet d'informer, d'orienter et d'accompagner pour construire un projet professionnel déterminé. Elle s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi ou à la formation.

La CAGB y est représentée par 10 conseillers à l'Assemblée Générale (AG) et parmi ces derniers 6 conseillers au Conseil d'Administration (CA).

#### **B/ Au PLIE**

La mission du PLIE consiste en l'insertion professionnelle des publics fragilisés et donc éloignés de l'emploi. La CAGB apporte son soutien au PLIE dont la démarche s'appuie notamment sur les structures d'insertion et les entreprises du secteur économique.

La CAGB y est représentée par 9 conseillers siégeant à la fois à l'Assemblée Générale (AG) et au Conseil d'Administration (CA).

### **II. Nouvelles désignations de représentants de la CAGB**

#### **A/ A la MILO**

Par délibération du 29 avril 2014, le Conseil communautaire a procédé à la désignation de conseillers pour représenter la CAGB à la MILO.

Suite à l'installation des nouveaux conseillers de la CAGB, il est proposé de procéder aux modifications suivantes :

Ancienne situation :

Représentants	AG	CA
<b>Andrée ANTOINE</b>	X	X
Claudine CAULET	X	X
Guerric CHALNOT	X	X
<b>Francine MARTIN</b>	X	X
Sylvie THIVET	X	X
Sylvie WANLIN	X	X
Alain BLESSEMAILLE	X	
Pascal CURIE	X	
Marcel FELT	X	
<b>Eric PETIT</b>	X	

Nouvelle situation :

Représentants	AG	CA
<b>Jacques KRIEGER</b>	X	X
Claudine CAULET	X	X
Guerric CHALNOT	X	X
<b>Fabrice TAILLARD</b>	X	X
Sylvie THIVET	X	X
Sylvie WANLIN	X	X
Alain BLESSEMAILLE	X	
Pascal CURIE	X	
Marcel FELT	X	
<b>Claude PREIONI</b>	X	

### B/ Au PLIE

Par délibération du 29 avril 2014, le Conseil communautaire a procédé à la désignation de conseillers pour représenter la CAGB au PLIE.

Suite à l'installation des nouveaux conseillers de la CAGB, il est proposé de procéder aux modifications suivantes :

Ancienne situation :

Représentants	AG	CA
<b>Andrée ANTOINE</b>	X	X
Claudine CAULET	X	X
Guerric CHALNOT	X	X
Pascal CURIE	X	X
Marcel FELT	X	X
<b>Francine MARTIN</b>	X	X
<b>Eric PETIT</b>	X	X
Sylvie THIVET	X	X
Sylvie WANLIN	X	X

Nouvelle situation :

Représentants	AG	CA
<b>Jacques KRIEGER</b>	X	X
Claudine CAULET	X	X
Guerric CHALNOT	X	X
Pascal CURIE	X	X
Marcel FELT	X	X
<b>Fabrice TAILLARD</b>	X	X
<b>Claude PREIONI</b>	X	X
Sylvie THIVET	X	X
Sylvie WANLIN	X	X

### III. Modalités de désignation

L'article L.2121-21 - alinéa 4 du CGCT dispose que le Conseil « peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Il est proposé de faire application de cet article pour la désignation des conseillers appelés à représenter la CAGB aux Assemblées Générales et Conseils d'Administration de la MILO et du PLIE.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :**

- fait application de l'article L.2121-21 alinéa 4 du CGCT,
- désigne 3 nouveaux conseillers pour représenter la CAGB à l'Assemblée Générale de l'association Mission Locale (MILO) du bassin d'emploi de Besançon, et, parmi ces derniers, 2 conseillers pour la représenter au Conseil d'Administration de l'association,
- désigne 3 nouveaux conseillers pour représenter la CAGB à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de l'association du Plan local pour l'insertion et l'emploi du Grand Besançon.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstentions : 2

Reçu le 02 DEC. 2015



Contrôle de légalité